

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

1ÈRE Réunion de 2015

Séance du 28/29 janvier 2015

CG20150128_75
id. 1397

Les vingt-huit et vingt-neuf janvier deux mille quinze, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION TOURISTIQUE
PLAN DE SOUTIEN "TOURISME AVENIR"**

L'intervention du Conseil Général dans le domaine du tourisme s'inscrit dans le cadre de la loi du 13 août 2004. Celle-ci a donné une nouvelle compétence à la Région qui assure dorénavant, le rôle et la coordination des aides en matière touristique. Ainsi, lors de la Décision Modificative de juin 2008, **une convention cadre** a été adoptée (23 juin 2008) permettant de définir un nouveau **partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional**.

Un ensemble d'interventions articulées autour des **trois axes** a donc été défini dans le cadre des orientations du Schéma Départemental d'Organisation Touristique approuvées en Décision Modificative n°1 de 2010 :

1 – **Construire et développer une offre touristique** concurrentielle autour de trois types d'offres stratégiques majeures,

2 – **Poursuivre et conforter** le développement qualitatif de l'offre,

3 – **Renforcer l'organisation partenariale**, développer la mise en réseau.

C'est ainsi que le Conseil Général a approuvé lors du Budget Primitif 2012, par délibération du 13 mars 2012, notre nouvelle politique touristique à travers le plan de soutien "Tourisme Avenir".

LIGNES D' ACTIONS DEPUIS 2012

Structuration et renforcement des offres et pôles touristiques autour de l'eau

- le Canal des Deux Mers,
- la modernisation de haltes nautiques,
- les équipements de loisirs liés à l'eau.

Structuration et renforcement des offres autour de l'itinérance et des activités de pleine nature

- la valorisation de l'itinérance pédestre, équestre, vélo et canoë.

Qualification des sites de visite

- la qualification des sites de visite (équipements audio pour les visiteurs).

Qualification des hébergements touristiques

- la modernisation de la petite hôtellerie rurale,
- la modernisation de l'hôtellerie indépendante classée,
- l'hôtellerie de plein air classée,
- la modernisation des meublés de tourisme,
- la création et modernisation de chambres d'hôtes,
- la création et modernisation de gîtes d'étapes et de séjours,
- la modernisation des villages de vacances pavillonnaires (Montaigu-de-Quercy, Lafrançaise, Montpezat-de-Quercy, Monclar-de-Quercy, Beaumont-de-Lomagne),
- les plus-produits liés à l'hébergement (espaces sur le thème de l'eau, espaces ludiques, équipements liés à l'itinérance).

Action touristique dans le cadre de l'aménagement du territoire

- actualisation et harmonisation de la signalisation touristique,
- structuration des Offices de Tourisme.

BILAN FINANCIER 2014

Le montant global relatif au Fonds Départemental d'Intervention Touristique "Tourisme Avenir", au titre de l'exercice 2014, s'est élevé à **113 240 €** contre 231 765 € en 2013 (détail des opérations en annexe). Ces aides sont venues abonder celles provenant des fonds européens (FEDER ou FEADER) et de la Région. Elles se répartissent de la manière suivante :

- **en matière d'activités de loisirs**

Modernisation de haltes nautiques	/
Valorisation de l'itinérance (sentiers de randonnées)	10 657 €
Total	10 657 €

- **en matière d'hébergements touristiques**

Création ou modernisation de chambres d'hôtes et gîtes privés	12 572 €
Modernisation de gîtes communaux	703 €
Modernisation de campings privés classés	7 500 €
Création et modernisation de gîtes d'étapes et séjours de groupes	39 221 €
Création de plus-produits privés liés à l'hébergement (privés)	5 669 €
Création de plus-produits privés liés à l'hébergement (communes)	3 000 €
Modernisation de l'hôtellerie indépendante classée (bonification)	30 643 €
Total	99 308 €

- **en matière d'actions touristiques dans le cadre de l'aménagement du territoire**

Structuration des Offices de Tourisme (sites internet)	3 275 €
Total	3 275 €

TOTAL GENERAL	113 240 €
----------------------	------------------

BILAN FINANCIER DETAILLE

I – LES HEBERGEMENTS

Depuis 2012, il s'agit d'accompagner la modernisation de l'ensemble des structures d'hébergements touristiques ainsi que les plus-produits favorisant la qualification par thématique de ces hébergements.

1°) Création ou modernisation de meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes

Chambres d'hôtes et gîtes privés

a) De 1985 à 2011, nous avons consacré **1 274 286 €** à ces types d'hébergements touristiques implantés sur l'ensemble du département **dans le cadre de notre ancienne politique**.

b) De 2012 à 2014, dans le cadre de notre nouvelle politique inscrite au plan de soutien "Tourisme Avenir", **8 opérations** ont été subventionnées à hauteur de **26 942 €**.

Gîtes communaux

a) De 1985 à 2011, dix huit communes ont bénéficié de l'aide pour la création ou la rénovation de **56 gîtes communaux**, pour un total de **272 427 €**.

b) De 2012 à 2014, dans le cadre de notre nouvelle politique inscrite au plan de soutien "Tourisme Avenir", **3 opérations** ont été subventionnées à hauteur de **6 703 €**. Il s'agit des communes de Le Causé, Montjoi et Puylaroque pour la modernisation de leur gîte communal.

Gîtes d'étapes et de séjour de groupes privés

De 2013 à 2014, **4 opérations** ont bénéficié de subventions pour un montant de **73 537 €**. Il s'agit de la modernisation d'un gîte de groupes à Maubec (2 tranches) et de la création de deux gîte d'étapes et de séjours de groupes à Molières et à L'Honor-de-Cos.

2°) Les plus-produits thématiques

Plus-produits communaux

De 2012 à 2014, **5** opérations liées aux plus-produits communaux ont été subventionnées pour un montant total de **45 828 €**. Il s'agit de la Communauté de communes du Pays de Garonne et Gascogne pour la création d'un "espace ludique" à la base de loisirs de Saint-Sardos, la commune de Beaumont-de-Lomagne pour la création d'un "espace ludique" et d'un "espace sur le thème de l'eau" à la base de loisirs "le Lomagnol", la commune de Montjoi pour la création d'une thématique sur l'itinérance et la commune de Laguépie pour la création d'un "espace ludique" sur le site du camping "les Tilleuls".

Plus-produits privés

12 autres opérations liées aux plus-produits privés ont été subventionnées pour un montant total de **51 653 €**.

Au total, cette politique a permis d'aider **17 projets** pour un montant d'aide total s'élevant à **97 481 €**.

3°) La Modernisation de la petite hôtellerie rurale

Modernisation de l'hôtellerie indépendante classée

Existant depuis 1983, cette politique a permis d'aider **109 établissements** pour un engagement total de **1 121 195 €**.

Modernisation de la petite hôtellerie rurale

De 2013 à 2014, une seule opération a bénéficié de subventions d'un montant total de **5 080 €** (hôtel-restaurant "l'Escale" à Bioule) dans le cadre de notre politique visant à moderniser la petite hôtellerie rurale.

Au total, ce sont **347 313 €** qui ont été accordés pour la modernisation de la petite hôtellerie rurale depuis la mise en place de cette politique.

4°) L'hôtellerie de Plein Air Classée

Aménagement de campings communaux

a) De 1985 à 2011, **17** campings communaux ont été aménagés, modernisés ou agrandis. Au total, ce sont **531 501 €** de crédits départementaux qui ont été consacrés à ces opérations.

b) De 2012 à 2014, **2** campings communaux ont été subventionnés pour des travaux de mise aux normes (Montaigu-de-Quercy et Molières). Le montant total d'aides s'est élevé à **9 716 €**.

Aménagement de campings privés

De 2013 à 2014, **2** campings ont été subventionnés pour des travaux de rénovation et de mise aux normes (Camping "La Tisarne" à Campsas et Camping "les Gorges de l'Aveyron" à Saint-Antonin Noble Val) pour un montant d'aide de **15 000 €**.

II – LES ACTIVITES DE LOISIRS

1°) La modernisation de haltes nautiques

De 2012 à 2014, **2** opérations (halte nautique de Valence d'Agen et port de plaisance de Moissac), inscrites en contrat de pays, ont été subventionnées au titre de cette politique pour un montant de subvention de **124 525 €**.

2°) Les équipements de loisirs liés à l'eau

a) De 1985 à 2011, nous avons soutenu **55 projets** pour **955 180 €** au titre de cette politique qui consiste à subventionner :

- * les équipements directement liés à l'aménagement des plages ;
- * les haltes nautiques ;
- * les ports de plaisance ;
- * les piscines ;
- * la mise en navigabilité de la descente du Tarn.

b) De 2012 à 2014, **4** opérations (Communes de Négrepelisse, Monclar-de-Quercy, Molières et la Communauté de communes Pays Garonne et Gascogne) ont été subventionnées au titre de cette politique pour un montant de subvention de **192 260 €**.

3°) La valorisation de l'itinérance : les chemins de petites randonnées pédestres

- La randonnée pédestre

Concernant la création et l'entretien des sentiers de randonnées, la poursuite des Contrats de Pays, ainsi que le développement du Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées, permettent encore d'envisager la création de nouveaux sentiers de petites randonnées.

La quasi totalité des données relatives au Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées est, aujourd'hui, répertoriée, ce qui représente sur **138 communes** :

- **2 295 kms de sentiers inscrits soit 3 263 tronçons,**
- **235 itinéraires.**

S'agissant des chemins de Grande Randonnée, ils sont désormais au nombre de **4** :

- le GR 65,
- le GR de Pays Quercy-Pays de Serres,
- le GR de Pays Midi-Quercy,
- le GR "Chemin de Conques à Toulouse" qui relie depuis 2012 certains grands sites de Midi-Pyrénées. Il traverse le Quercy, les Bastides et les Gorges de l'Aveyron, reliant ainsi Albi à Toulouse.

De 2013 à 2014, le travail de labellisation s'est poursuivi et **22 circuits** de petites randonnées ont été retenus et balisés.

En 2015, ce sont environ **50 itinéraires** de plus qui seront labellisés en vue de l'édition d'un topo-guide départemental.

Ce sont **7** dossiers qui ont bénéficié de l'aide départementale en 2014 pour l'entretien et le balisage des sentiers de petites et grandes randonnées inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées (PDIPR).

- la boucle équestre du Sud-Quercy de Lafrançaise

En 2011, un circuit de randonnée équestre, pédestre et VTT d'une longueur de 68 kilomètres a été ouvert sur la Communauté de Communes du Sud-Quercy, Molières et Lamothe Capdeville.

En 2013, se sont poursuivis l'entretien et l'implantation de panneaux de sécurisation aux intersections avec les routes départementales.

En 2014, 5 panneaux d'informations touristiques ont été implantés sur la boucle équestre :

- à la base de loisirs de Lafrançaise,
- à la base de loisirs de Molières,
- sur la commune de Vazerac,
- sur la commune de Lamothe Capdeville,
- sur la commune de Loubéjac.

Cette boucle équestre entre dans le cadre de la politique touristique départementale, orientée vers le développement de produits touristiques d'itinérance douce.

- Les boucles vélo au départ de la Vélo Voie Verte

En 2012, des itinéraires cyclables ont été créés à partir des **Relais Informations Services (RIS)** implantés le long de la Vélo Voie Verte (Grisolles, Montech, Castelsarrasin, Moissac, St-Nicolas de la Grave et Valence d'Agen).

De fiches et une cartographie numérisée ont été réalisées pour chacun des itinéraires.

En 2013, 5 panneaux ont été implantés sur la Vélo Voie Verte.

III – L'ACTION TOURISTIQUE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1°) La signalisation touristique

Dès 1997, nous nous sommes prononcés pour la réalisation d'un **Plan de Signalisation Touristique** sur les routes départementales :

- une **signalisation de jalonnement** à partir des axes routiers structurants, pour **39 sites** départementaux,
- une **signalisation d'information** avec la mise en place de stèles sur **30 sites** d'intérêt départemental.

En 2001, nous avons réalisé la pose d'une signalétique sur des "**Circuits des Saveurs**". Aujourd'hui les **5** itinéraires qui couvrent le département sont équipés.

Depuis 2005 la signalisation touristique est totalement réalisée et aujourd'hui, ponctuellement, nous sommes amenés à effectuer des actualisations de ce schéma.

Depuis 2010, dans le cadre de la **valorisation touristique de la Vélo Voie Verte**, je vous ai proposé la mise en place d'une signalisation touristique le long de l'itinéraire. Ainsi, entre 2011 et 2013, des panneaux d'informations touristiques portant sur les communes riveraines traversées ont été implantés, ainsi que les 50 Relais Informations Services (R.I.S.). De même des panneaux indiquant les jonctions, depuis la Vélo Voie Verte vers des itinéraires complémentaires irriguant les territoires ont été réalisés.

En 2014, des panneaux à ossature bois ont été mis en place sur les sentiers de randonnée (PR) labellisés en collaboration avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. Cette opération se poursuivra en 2015.

2°) La structuration des Offices de Tourisme

Depuis 2012, **2** opérations de développement de Sites Internet dans les Offices de Tourisme de la Communauté de Communes de la Lomagne tarn-et-garonnaise et de la commune de Saint-Antonin Noble Val ont été subventionnées au titre de cette politique pour un montant de subvention de **8 111 €**.

LES PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2015

La mise en place du Schéma de Développement Touristique a permis un redéploiement des aides.

Depuis 2013, j'ai souhaité que les services recherchent, de manière systématique, la **complémentarité avec les autres aides publiques** (FEDER et Région) afin de pouvoir accompagner durablement le développement touristique, sachant que 2014 constitue une année de transition et de préparation pour les programmes 2014-2020.

Dans le cadre de notre plan de soutien "Tourisme Avenir" et sur la base des besoins exprimés, notamment en fonction des projets émanant des territoires, je vous propose les éléments budgétaires suivants.

A - LES HEBERGEMENTS

1 - Modernisation de la petite hôtellerie rurale non classée ou classée 1 étoile - MPHR (20422-94)

Cette politique vise à favoriser la **modernisation** de l'hôtellerie en milieu rural tout en encourageant la thématisation par la création de plus-produits. Pour 2015, il n'y a pas de projet à ce jour.

2 – Modernisation de l'hôtellerie indépendante classée

Cette politique est appliquée sous forme de bonification d'intérêts à travers les établissements de plus de deux étoiles.

Pour rappel, ces aides peuvent venir en complément d'aides européennes et régionales, notamment dans le cadre de la politique "Hôtellerie Touristique Durable".

3 - Hôtellerie de plein air classée : aménagement de campings communaux classés (204142-94)

L'orientation retenue pour cette politique permet de prendre en compte les campings communaux de **plus de 10 ans** qui envisagent des travaux de modernisation et d'extension. Ces travaux visent essentiellement la modernisation des blocs sanitaires communs. Pour 2015, il n'y a pas de projet à ce jour.

4 - Les gîtes communaux et chambres d'hôtes : modernisation (204142-94)

Cette politique **s'adresse à des projets de modernisation de meublés communaux de plus de 10 ans** et non plus à des projets de création.

Un projet, validé en contrat de pays, est prévu pour 2015.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **70 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015 : 35 000 €**
- crédits de paiement 2016 : 35 000 €

5 - Les gîtes privés et chambres d'hôtes : création / modernisation (20422- 94)

Comme ci-dessus, cette politique **s'adresse à des projets de modernisation de meublés privés de plus de 10 ans** et non plus à des projets de création.

Toutefois, concernant les chambres d'hôtes, il est prévu aussi la prise en compte de création sous réserve qu'une thématique départementale soit associée au projet. Un projet est en instance à ce jour.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **20 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015 : 5 000 €**
- crédits de paiement 2016 : 15 000 €

6 - Les gîtes d'étapes et de séjours privés (20422-94)

La politique des gîtes d'étapes et de séjours porte sur le développement de l'accueil de groupes sur les itinéraires de randonnée par exemple, ou d'un itinéraire cyclable...etc. Pour 2015, il n'y a pas de projet à ce jour.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **10 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement 2016 : 10 000 €

7 - Les gîtes d'étapes et de séjours communaux (204142-94)

Pour 2015, il n'y a pas de projet à ce jour.

8 - Modernisation de villages de vacances pavillonnaires (communes de Montaignu-de-Quercy, Lafrançaise, Montpezat-de-Quercy, Monclar-de-Quercy, Beaumont-de-Lomagne) (204142-94)

Cette politique **s'adresse uniquement aux villages de vacances existants depuis plus de 10 ans**. Il n'y a pas de projet en instance à ce jour.

9 – Hébergement communal : plus-produits (204142-94)

Cette politique permet de qualifier les hébergements communaux et de conforter ainsi la fréquentation en hors saison. Elle peut porter sur différents espaces : sur le thème de **l'eau, ludique et itinérance**. Pour 2015, il n'y a pas de projet à ce jour.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **3 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement 2016 : 3 000 €

10 – Hébergement privés : plus-produits (20422-94)

Comme ci-dessus, cette politique permet de qualifier les hébergements privés et de conforter ainsi la fréquentation en hors saison. Elle peut porter sur différents espaces : sur le thème de **l'eau, ludique et itinérance**. Un projet, validé en contrat de pays, est en attente de présentation devant la Commission Permanente.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **27 000 €**
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015 : 17 500 €**
- crédits de paiement 2016 : 9 500 €

11 – Aménagement de campings particuliers (20422-94)

Un projet est à ce jour prévu pour 2015.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **10 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015 : 5 000 €**
- crédits de paiement 2016 : 5 000 €

B - LES ACTIVITES DE LOISIRS

1 - La mise en valeur du Canal des Deux Mers et de la Vélo Voie Verte (204142-94)

Il s'agit de poursuivre dans la dynamique du Plan Canal visant au développement des aménagements et des services situés le long de cet axe à la fois fluvial et cyclable. Notre politique aura pour ambition de déployer une chaîne de services cohérente sur les 72 km de voies, au service des usagers du canal et de la vélo voie verte.

2 – Modernisation de haltes nautiques (204142-94)

L'objectif de cette politique est de favoriser la modernisation des haltes nautiques existantes depuis plus de 10 ans et situées en bordure du Canal latéral à la Garonne. Les aides concernent essentiellement les équipements tels que les capitaineries, les sanitaires...

Un projet déposé par la Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier est en attente de complément. Il a été retenu au titre du Contrat de Pays Montalbanais validé à la Commission Permanente du 29 avril 2013. Cette opération serait subventionnée en annuités.

3 - Equipements de loisirs liés à l'eau (204142-94)

Cette politique vise à favoriser la création et la modernisation d'équipements directement liés à l'eau : aménagements de plages, de locaux pour les maîtres nageurs et acquisition de matériel d'oxygénothérapie. Elle concerne aussi les équipements tels que les jeux aquatiques et les jeux d'enfants autour d'un plan d'eau. Deux projets sont en instance à ce jour (St-Sardos et Castelsarrasin).

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **475 772 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015 : 200 000 €**
- crédits de paiement 2016 : 275 772 €

4 - Valorisation de l'itinérance "Promenade et Randonnée" et "Activités de Pleine Nature" (657343-738)

Il s'agit de la poursuite de notre politique en matière de création, d'entretien et de balisage des sentiers de petites randonnées pédestres en rappelant que l'aide s'applique uniquement aux sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées Pédestres.

Elle sera complétée par la réalisation de topo-guides et la signalisation des Sentiers d'Intérêt Départemental dans le respect d'une charte départementale qui doit permettre la labellisation de ces chemins dont l'intérêt départemental est reconnu.

A ce jour, trois dossiers ont été déposés.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation d'engagement de **15 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015** : **5 000 €**
- crédits de paiement 2016 : 10 000 €

5 - Qualification des sites de visites (20421-94)

L'objectif de cette politique mise en place en 2012 est d'encourager la modernisation et la qualification des sites de visites du département. Il s'agit ainsi d'améliorer les dispositifs d'accueil du public par **l'équipement en appareils audio-guides**. L'acquisition de dispositifs d'audio-guidage en plusieurs langues doit permettre de favoriser l'accueil d'un public plus large.

Par ailleurs, je vous informe que le projet relatif à la "Maison Fermat" sera engagé en 2015, et pour constituer, à terme, un lieu de fréquentation touristique.

6 – Etudes d'aménagement de la Pente d'Eau - PENTE (2031-64)

La remise en état des motrices permettant la valorisation de la Pente d'Eau n'est pas encore finalisée au plan financier.

Le Département a décidé de lancer l'appel d'offres relatif à la maîtrise d'ouvrage pour cette opération afin de pouvoir être prêt à engager le projet d'aménagement le moment venu.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation de programme de **50 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2015** : **50 000 €**

C - L'ACTION TOURISTIQUE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Il s'agit :

- d'actualiser et d'harmoniser la signalisation touristique ;
- de renforcer l'organisation partenariale et développer la mise en réseau, la formation et les outils de connaissance.

1 – Actualisation et harmonisation de la signalisation touristique (2152-94)

En 2013, le programme relatif à la mise en place de nouvelles cartes au titre des Relais Informations Services (R.I.S.) a été réalisé, soit **44 panneaux** actualisés.

2 – Dispositif informatique réseau des Offices de Tourisme (21838-94)

Un **dispositif départemental d'écrans d'informations départementales** et locales, afin de moderniser l'accueil du public dans nos 20 offices de tourisme, a été mis en place en 2012.

En 2013, deux aires autoroutières ont été dotées de ces écrans, afin de compléter le dispositif d'accueil du public.

3 – Structuration des Offices de Tourisme communaux – Sites Internet (204141-94)

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau d'informations touristiques régional et départemental (partages de données d'informations touristiques), un soutien sera apporté aux offices de tourisme pour la **mise en place de sites internet de nouvelles générations** connectés au réseau d'informations.

Pour 2015, l'Office de Tourisme de Moissac a sollicité une aide pour la refonte de son site internet et ce, toujours en liaison avec la base de données départementale gérée par l'Agence de Développement Touristique.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation d'engagement de **10 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015** : **10 000 €**

4 – Structuration des Offices de Tourisme (associations) – Sites Internet (20422-94)

Il n'y a pas d'opération en instance.

5 – Achat d'éco-compteurs (2188-94)

Dans le cadre du Contrat de Destination, je vous ai proposé l'acquisition de 2 éco-compteurs permettant d'évaluer la fréquentation sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, ainsi que les retombées économiques. Une étude de clientèle a été réalisée sur ces bases au titre de la saison 2014.

6 – Etudes de faisabilité (6171-94)

En 2015, il s'agit de compléter l'étude de clientèle à partir de la fréquentation de la saison touristique 2015.

Pour l'exercice 2015, je vous propose :

- d'adopter une autorisation d'engagement de **20 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2015 : 20 000 €**

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'Agence de Développement Touristique a une mission générale de conseil et d'appui technique aux activités du tourisme.

Cet organisme effectue la promotion du tourisme dans notre département en participant à des manifestations nationales et internationales. Une convention d'objectifs (3 ans) est mise en place et chaque année, une annexe financière est programmée afin d'évaluer les programmes d'actions.

Je vous propose, pour 2015 :

- de reconduire notre aide à l'Agence de Développement Touristique qui figure dans le livre des subventions aux associations,
- de participer au soutien à l'appui à la production en relation avec notre partenaire, l'Association de Gîtes de France de Tarn-et-Garonne.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan d'activités relatif à l'année 2014 ainsi que des aides financières apportées dans le cadre du plan de soutien « tourisme avenir » ;
- Décide de reconduire la subvention à l'Agence de développement touristique (ADT) (cf délibération « subventions aux associations ») ;
- Décide également de participer au soutien à l'appui à la production en relation avec l'Association de Gîtes de France de Tarn-et-Garonne ;
- Adopte au titre de l'année 2014, les autorisations de programme et ratifie les crédits de paiement ci-après pour mener à bien les projets présentés :

investissement

Imputation budgétaire	Libellé	Autorisation de Programme 2015	Crédits de paiements 2015
204142 - 94	Création et modernisation de gîtes communaux (FIT1)	70 000 € <i>antérieures</i>	35 000 € 1 250 € 36 250 €
204142-94	Equipements de loisirs liés à l'eau (FITE)	475 772 € <i>antérieures</i>	200 000 € 58 000 € 258 000 €
20422-94	Aménagement de gîtes, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances privés (FITG)	20 000 € <i>antérieures</i>	5 000 € 2 572 € 7 572 €
20422-94	Aménagement de campings : particuliers (CAMP)	10 000 €	5 000 €
20422-94	Gîtes d'étapes et de séjours (GESP)	10 000 € <i>antérieures</i>	0 € 44 221 € 44 221 €

2152-94	Signalisation touristique (SIGNTOUR)	195 000 € 18 000 € <i>antérieures</i>	60 000 € 18 000 € 25 694 € <hr/> 103 694 €
204141-94	Structuration des Offices de Tourisme communaux (FTOT)	10 000 €	10 000 €
204142-94	Plus produits communes (FTPC)	3 000 € <i>antérieures</i>	0 € 2 500 € <hr/> 2 500 €
20422-94	Plus produits privés (FTPP)	27 000 €	17 500 €
204142-64	Boucle du Tarn (TARN)	<i>antérieures</i>	124 749 €
2031-64	Etudes aménagement Pente d'Eau de Montech (PENTE)	50 000 €	50 000 €

FONCTIONNEMENT

Imputation budgétaire	Libellé	Autorisation d'Engagement	Crédits de paiements 2015
657343-738	Entretien des sentiers de randonnée	15 000 € <i>antérieures</i>	5 000 € 7 741 € <hr/> 12 741 €
6171-94	Etudes de faisabilité	20 000 €	20 000 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET